Image not found or type unknown

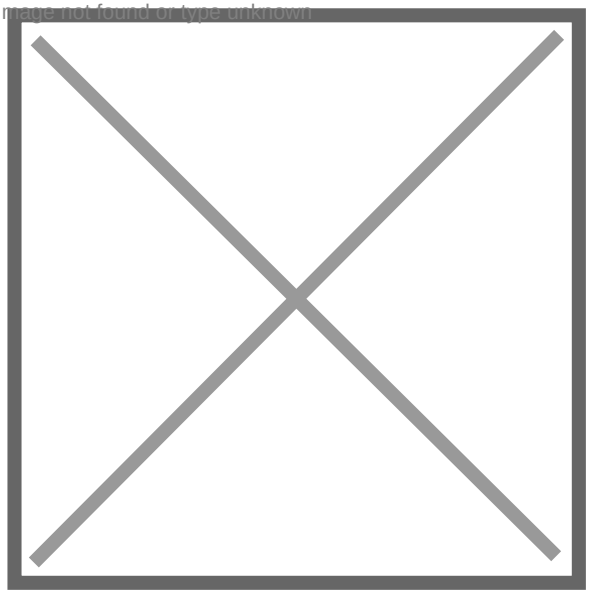

Don d'un site web d'un particulier à une entreprise

Par **droche39**, le **25/10/2017** à **21:53**

Bonjour,
Je ne suis pas sûr de poster mon sujet dans la bonne catégorie, mais c'est celle qui m'a semblé la plus logique.

Voici ma question :
Un ami de très longue date est en train de créé son entreprise, et je souhaiterais lui concevoir son site internet GRATUITEMENT et sans contrepartie financière, pour l'aider à lancer son entreprise.

Étant moi-même salarié dans le domaine de la conception de site web, je ne peux pas passer en auto-entrepreneur.

Comme j'entretiens tout de même mon réseau, je souhaiterais avoir une mention de crédit précisant que la création est de moi, avec un lien vers mon propre site web (qui n'est pas un site commercial), ainsi que de partager le site de mon ami sur mon portfolio et page Facebook.

Quelles seraient les solutions pour que ce "travail" ne soit pas considéré comme du travail au noir mais plutôt comme un don et une aide au lancement de l'entreprise, car c'est vraiment ce que c'est (je rappelle qu'aucune contrepartie ne sera faite par l'entreprise à moi, si ce n'est la mention de crédit) ?

Merci d'avance pour vos réponse !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés